

N/REF : 27/11/2024 11H45 C:024972 I:33914
V/REF : 5104
V/Email reçu le Mercredi 27/11/2024 a 11H45

CABINET HEURTIER

**6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

V/REF.IMM. 71
IMMEUBLE : L'EMINENCE
4 RUE PIERRE TERMIER
6 BLD JOSEPH VALLIER
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 09 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 4 TERMIER - GRENOBLE
1ER ETAGE 0628797228
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TOILETTES
Donneur d'ordre : Mr V. FESIGNY

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 27/11/2024 A 13H15
DEBOUCHAGE COLONNE CUISINE SALLE DE BAIN WC DEPUIS LE PIED DE CHUTE EN
COULOIR CAVE EN PRÉSENCE DU RESPONSABLE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 05/12/24 a 08H42 Mr V. FESIGNY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 10,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	389,18

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN